

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2020

Absent excusé M Dominique LAVO ayant donné pour à M Anne-Jacques de BOUVILLE

Absente excusée Mme Isabelle MARTIN ayant donné pour à M Jacky FORMONT

Absente excusée Mme Elisabeth BOULAY

Absent : M Joël HERMANS

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le conseil municipal du 17 décembre 2019.

### Ordre du jour

- Comptes de gestion Commune, Eau, Assainissement 2019,
- Comptes Administratifs Commune, Eau, Assainissement 2019,
- Taux d'imposition 2020,
- Budgets Commune, Eau, Assainissement 2020,
- Affaires diverses

### Approbation des Comptes de gestion 2019 de la Commune - du Service des Eaux - du Service Assainissement

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire sur la présentation des comptes de gestion proposés par le comptable du Trésor Public, et les résultats de l'exercice 2019 :

- Approuvent à l'unanimité les comptes de gestion 2019 du budget de la Commune - du Service des Eaux – et du Service Assainissement.

### Comptes Administratif 2019 de la Commune - du Service des Eaux - du Service Assainissement

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire sur la présentation des Comptes Administratif 2019 de la Commune - du Service des Eaux - Du Service Assainissement :

- Approuvent à l'unanimité les comptes administratifs 2019 du budget de la Commune - du Service des Eaux – et du Service Assainissement qui s'élèvent respectivement à :

Compte administratif 2019 du budget de la **commune** avec un résultat de clôture suivant :

- Investissement : Déficit	65 323.92 €
- Fonctionnement : Excédent	57 917.32 €
<b>Soit un déficit total de</b>	<b>7 406.60 €</b>

- Compte administratif 2019 du budget du **Service des Eaux** avec un résultat de clôture suivant :

- Investissement : Excédent	28 836.81 €
- Fonctionnement : Excédent	26 060.75 €
<b>Soit un excédent total de</b>	<b>54 897.56 €</b>

- Compte administratif 2019 du budget du **Service Assainissement** avec un résultat de clôture suivant :

- Investissement : Déficit	9 481.40 €
- Fonctionnement : Excédent	22 191.49 €
<b>Soit un excédent total de</b>	<b>12 710.09 €</b>

### **Affectation des résultats du budget de la Commune - du Service des Eaux - du Service Assainissement**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire sur la présentation des comptes de gestion et des comptes administratif 2019 de la Commune - du Service des Eaux - du Service Assainissement :

Décident de l'affectation des résultats :

#### **Pour le budget de la commune ainsi qu'il suit :**

- Report de 65 323.92 € en Investissement, au compte 001 (déficit antérieur reporté)
- Affectation de 28 409.92 € en Investissement, au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- Report de 29 507.40 € en Fonctionnement, au compte 002 (excédent antérieur reporté)

Précisent que ces opérations seront portées au Budget Unique 2020.

#### **Pour le budget du Service des Eaux ainsi qu'il suit :**

- Report de 28 836.81 € en Investissement, au compte 001 (excédent antérieur reporté)
- Report de 26 060.75 € en Fonctionnement au compte 002 (excédent antérieur reporté)

Précisent que ces opérations seront portées au Budget Unique 2020.

#### **Pour le budget du Service Assainissement ainsi qu'il suit :**

- Report de 6 481.40 € en Investissement, au compte 001 (Déficit antérieur reporté)

Affectation de 9 481.40 € en Investissement, au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)

- Report de 12 710.09€ en Fonctionnement au compte 002 (excédent antérieur reporté)

Précisent que ces opérations seront portées au Budget Unique 2020.

### **Taux d'imposition 2020**

Sur proposition de la commission des finances, et après avoir entendu monsieur le Maire, les membres du conseil municipal décident de ne pas revaloriser les taux d'imposition pour l'année 2020.

### **Approbation des budgets primitifs 2020 de la Commune - du Service des Eaux - du Service Assainissement**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire ; Compte tenu des résultats des exercices 2019 et de l'affectation des résultats des exercices 2019,

- Approuvent les budgets primitifs 2020 de la Commune - du Service des Eaux - Du Service Assainissement qui s'équilibrent respectivement à :

#### **Pour le budget de la commune:**

- Fonctionnement : 342 973.40 €
- Investissement : 114 055.92 €

#### **Pour le budget 2020 du Service des Eaux**

- Fonctionnement : 87 538.22 €
- Investissement : 135 142.00 €

#### **Pour le budget 2020 du Service Assainissement**

- Fonctionnement : 87 590.96 €
- Investissement : 60 803.98 €

### **Affaires diverses**

- Madame Caroline DUBREUIL présente les remerciements aux communes du SIRIS BEMR, au Nom des enseignantes du groupe scolaire pour leur participation financière ayant permis la mise en place d'un projet danse.

Monsieur Thierry JOUSSON rappelle que l'abonnement pour le site internet de la commune doit être renouvelé et qu'il sera mis à jour prochainement (information municipale....),

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les employés communaux de (Bondaroy - Estouy – Ramoulu – Marsainvilliers) ont procédé au déménagement du bureau du SIRIS BEMR qui se trouvait dans les locaux de la mairie de Bondaroy, et qui se trouve maintenant situé à Estouy, au 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la bibliothèque.

- Monsieur Jacky FORMONT demande des précisions sur la composition de la Commission de contrôle pour les élections.

- Monsieur le Maire précise que cette dernière est composée de membres désignés par arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle.

Monsieur le Maire informe que le SMORE vient de mettre à disposition des écoles et de la mairie sa nouvelle plaquette relative aux animations nature au Moulin de la Porte 2020

- Il est fait part du stationnement dangereux place de Baticole de la voiture de Madame Marie-Diane MECHERI. Madame Caroline DUBREUIL une fois de plus, se propose de lui en parler.

Monsieur Thierry JOUSSON remercie le conseil municipal pour sa participation collective durant les 6 années du mandat qui s'achève.

- Il est signalé une fois encore que trop souvent des déchets sont déposés sur la voirie... et notamment près du château d'eau.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

Le Maire,

Anne-Jacques de BOUVILLE

